

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.916 - QUARANTIÈME ANNÉE - DIMANCHE 14 MARS 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, à la ligne : 1 fr. - Réclames : 1,75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, à la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
6 Mois 6 Moins 1 An
5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie : 6 fr. 12 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale) : 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Chronique Parisienne

Propagandes. - Les bonnes trompettes. - Pour les autres !
Correspondance militaire. - La galéjade de l'artilleur.
Vaincre et ne pas mourir. - Ce qu'il ne faut pas écrire. - Les beaux silences.

Un vieil homme, paysan madré bien que docteur en médecine et maire de sa commune, me disait un jour : « Quand il y a besoin de répandre une nouvelle ou de lancer un ballon d'essai, je dépense ma confiance dans l'oreille d'une de mes trompettes, c'est-à-dire dans l'oreille d'une de ces bonnes femmes, fainéantes et bavardes qui courent rues et marchés au lieu de raccommoder les nippes de la famille ; j'ai aussi, pour agents de transmission, les dévoués, clients de tous les bars, orateurs de cabarets borgnes, etc., tout ça parle, tout ça répand le bruit que je veux faire courir, et qui, en rien de temps, grossit à l'extrême l'impressionnisme de l'habitant... » Or, voilà exactement ce qui se passe en ce moment : l'Allemagne, qui ne dédaigne aucun petit moyen, a chez nous d'innombrables agents qui cherchent et trouvent les trompettes, les oreilles béhémiques ou imbéciles qui recueillent le faux bruit destiné à faire impression sur les masses populaires.

Un tout petit écolier parisien du XVII^e arrondissement, qui va à l'école communale, me raconta un soir, tout furieux, que trois ou quatre des grands de la plus haute classe avaient expliqué aux petits que les Allemands valent mieux que nous, qu'ils sont plus forts, pas si méchants et que c'est nous qui leur faisons la guerre injustement.

L'enfant ajouta : « Ils ont fiché des claques aux petits qui n'ont pas voulu crier : Vive l'Allemagne ! » Que signifie cela ? Cela signifie simplement que la propagande continue, que les propagandistes guettent même l'enfant, et qui sait ? les surveillants peuvent être que les fausses idées, les fausses nouvelles, les bruits troublants, ne pouvant plus être répandus par voie aérienne, sont propagés par les bavards, conscients ou non, traitres ou naïfs.

Et malheureusement, tel homme de cœur qui, dans la vie ordinaire, paraît doué de bon sens et d'énergie, n'a pas assez de force de caractère pour imposer silence à un bavard ou à une bavarde ; il paraît que c'est très difficile.

Et bien, sachons que ce n'est point là un danger négligeable que nous avons le devoir de réagir et d'invoiter à ce faire aussi bien le monsieur qui raconte en plein café que nous manquons de telle ou telle chose à l'armée — l'imbécille malaisant ! — que la sotte femme qui, sans information officielle, répand des nouvelles, moins considérables en apparence, et aussi dangereuses en réalité.

On bavarde là-dessus presque autant que sur les embusqués, avec moins de raison, car, pour des embusqués, il y en a, on le sait, et en quantité ; mais au moins, les gens qui se plaignent, ayant les leurs à la bataille malgré l'âge et d'autres considérations, ont une excuse pour protester, tandis que les propagandistes n'en ont aucune et obtiennent les pires résultats si on ne les arrête pas en chemin.

Une carte marrive chaude du feu de la bataille ; le jeune artilleur qui m'écrivait n'a pas, depuis le premier jour de la guerre, quitté la ligne de combat, dirigeant sa batterie avec la belle ardeur de ses vingt-trois ans et son amour profond de la France. Il me dit : « Je deviens sourd ; tout sonne autour de moi et nous nous habituons à sentir la mort nous frôler à tout moment ; mais, sois tranquille, nous avançons, et, si je ne vois pas la fin, j'aurai au moins travaillé pour les autres ! C'est le devoir ».

Je ne vois rien de plus beau que ces paroles si simples ; nous puissions des leçons dans les humanités classiques et les enfants lisant la vie des hommes illustres dans Plutarque... les lettres de leurs grands frères, des cousins, des pères — mémorial de 1915 — fourniront des documents aux historiens de l'avenir, quelles pages !

Et aussi quelle abnégation : travailler pour les autres, n'est-ce pas la pensée d'un cœur naturellement héroïque. Le frère de ce jeune soldat, parti lui, depuis le second jour de l'appel, et qui n'a pas non plus quitté le front, écrit sur un autre ton : « Encore un coup de pouce, dit-il, et l'empire germanique culbutera ; ne nous pressons pas, on a le temps ! Je ne le dirai pas le courage des troupiers, ils ne l'ont jamais manqué, mais je t'affirme leur volonté d'aller jusqu'au bout. Le fantassin veut se venger de ce qu'il endure et de ce qu'il a vu faire par les Boches ; c'est la récompense qu'il attend pour son endurance et sa bravoure. Garde toute ta pitié pour lui. C'est pour lui que nous débroyons passionnément les nouvelles, que nous pointons toutes les pièces avec un soin minutieux. Mon petit frère — à grands coups de gueule de ses 75 — sert des repas froids à l'ennemi ; mais lui, il a chaud !

« Moi, pour le moment, je fais la guerre en amateur, d'un air détaché ! Je tiens seulement à ce que ma tête n'ait pas trop et ait à ».

Et, tout joyeux de cette galéjade, le bon garçon, gai Parigot, ajoute : Ah ! la victoire, je l'attends ; Vaincre... ne pas mourir ! Je ne demande pas plus ».

Dans une précédente lettre, je cueille cette phrase typique : « J'ai dormi dans un lit, c'est ça ! J'ai dormi onze heures comme un animal ; on a bombardé tout le temps et les autres se sont roulés de rire parce que je n'ai rien entendu, j'étais trop vanné tout de même, ça m'a superbement relâché ».

sont aussi précieuses aux soldats qui les reçoivent, c'est pourquoi nous devons faire le nécessaire pour qu'elles arrivent d'une façon normale ; or, beaucoup de gens qui se plaignent sont la cause des retards dont ils souffrent.

Un premier lieu, on écrit mal les adresses au lieu de s'appliquer à bien former les lettres et les chiffres, à éviter les ratures, les griffonnages ; l'énorme quantité des correspondances fait que le dépeuplement doit se faire avec rapidité ; si l'adresse n'est pas claire, il peut arriver que la lettre reste en souffrance ou qu'elle prenne une fautive direction.

Ces décisions ont été expliquées aux prisonniers, qui savent maintenant que, si leur ration de lard diminue, c'est à leur cher Kaiser qu'ils le doivent. Et cela, peut-être, leur fera mieux apprécier les beautés de leur Kultur.

« N'est-il pas plus sage de dire : J'écris à X... que ceux qui veulent aussi lui écrire glissent un petit carré de papier dans l'enveloppe ; au lieu de cinq ou six lettres, il n'y en aura qu'une ».

Sachons être modérés, cela dans l'intérêt de tous.

Signifions encore une faute ; celle-là, nous voulons la faire éviter autant que possible, et nous n'en pouvons parler qu'avec d'innombrables précautions, essayons.

Durant la guerre, nous avons tous les nerfs à fleur de peau ; nos petites peines s'exagèrent ; nous voyons tout, comme à travers des lunettes à verres grossissants. Alors, nous, nous de famille écrit à son mari : Je suis très fatigué, les enfants sont malades, le petit a mal à la gorge, la petite a la rougeole ; je suis inquiet, qu'est-ce qui va encore nous arriver ? nous sommes pourtant assez malheureux ! etc., etc.

Le soldat reçoit cette épître : sa journée est tout assombrie ; au lieu d'une lettre réconfortante, il lit un bulletin de malheur ; il se décourage et demeure sans force devant la rude tâche qui lui doit accomplir. Il est déprimé, s'entretient avec ses camarades des malheurs possibles qui peuvent survenir pendant qu'ils sont loin des leurs. Et voilà tout plat, à qui la lettre profite-t-elle ? à personne ! à qui nuit-elle ? à tout le monde.

Il ne s'agit pas d'écrire des lettres joyeuses, respirant l'indifférence ou une galéjade intempestive qui blesserait le cœur du soldat ; il s'agit de lui cacher les petites misères, les maladies sans gravité, les tourments, les déboires amers ; il s'agit de lui faire comprendre qu'on est avec lui de cœur, fidèlement et sans cesse, de ne lui parler que d'espoir.

Si avec cela, on peut lui venir en aide, oh ! alors, c'est encore mieux.

Et sachons que les œuvres sont nombreuses qui viennent au secours des plus pauvres ; rien ne ralentit l'élan de charité qui part de tous les points de la France ; disons tout d'abord que le département des Bouches-du-Rhône se distingue entre tous par sa générosité et l'ingéniosité de ses œuvres.

Tout le monde est bon pour les soldats ; sœurs, parents, amis, nous ne plaignons pas, n'attristons pas les tranchées ; gardons pour nous les soucis, les inquiétudes, les tourments, n'envoyons ni bas que du réconfort.

Qu'ils sont nobles ceux qui savent souffrir seuls !

Et sachons que là-bas, sur le front et au environs, il ne manque pas de braves gens, ceux qui écrivent à leur mère : Je ne suis pas trop mal ! je ne suis pas trop exposé, sois tranquille...
Alors qu'ils sont au pire.
Or, s'ils écrivaient la vérité à la mère, elle souffrirait tous les jours mille morts. Il y a vraiment de beaux silences.

UNE MARSEILLAISE

actuelle, mangent du pain méritant ce nom, ce sont ceux qui sont chez nous. Et ceci, comme le fait spirituellement remarquer un de nos confrères, pourrait bien amener ce résultat un peu inattendu de faire tomber entre nos mains un plus grand nombre de soldats boches.

Il faudrait, néanmoins, ne pas exagérer la générosité ni aller trop loin dans le domaine de la chevalerie ; la bonté confine à la bêtise, et si nous continuons à engraisser les soldats allemands, tandis que les nôtres subissent un régime d'escarçons, nous ferons un jeu de dupes.

On a fini par comprendre cela en haut lieu, et l'on a commencé à modifier l'ordinaire des prisonniers allemands ; on a diminué la ration de viande et celle de pain, interdit la cantine, limité la correspondance, supprimé le tabac, l'argent de poche et les petites promenades en liberté.

Ces décisions ont été expliquées aux prisonniers, qui savent maintenant que, si leur ration de lard diminue, c'est à leur cher Kaiser qu'ils le doivent. Et cela, peut-être, leur fera mieux apprécier les beautés de leur Kultur.

ANDRÉ NEGIS



Le général Maunoury qui vient d'être grièvement blessé au cours d'une tournée d'inspection dans les tranchées de première ligne à l'un, le général Maunoury, qui fut l'un des plus brillants vainqueurs de la Marne, a perdu l'œil gauche et a eu le maxillaire brisé, et l'autre, le général de Villaret, a dû subir l'opération du trépan. La dépêche qui nous apporte ces renseignements ajoute que le président de la République et du ministre de la Guerre, a remis la Médaille militaire au général Maunoury, juste hommage auquel la France s'associe de tout son cœur ému. Et elle ajoute encore cette petite phrase : « L'état physique et moral est excellent ».

La petite phrase en dit plus long que tous nos commentaires n'en pourraient dire sur cet incident de guerre.

Le général Maunoury, que nous avons eu l'honneur d'avoir, il y a quelques années à Marseille, comme commandant du XV^e corps, et le général de Villaret, qui est l'un de ses plus précieux collaborateurs, ont reçu des blessures graves, tout au moins très douloureuses. Mais les blessures ne comptent pas pour ces vaillants. Cela rentre dans les risques de la guerre. Et il convient de subir ces risques avec la même force, avec la même tranquillité d'âme que l'on met à les braver. Il ne faut pas que personne s'alarme, il ne faut pas que personne s'inquiète pour si peu de chose. Un œil perdu, un maxillaire brisé et une botte crânienne que l'on trépane, cela n'est rien. Est-ce que chaque jour de semblables coups, ou de plus rudes encore, ne couchent pas des foules de combattants sur la terre ensanglantée des champs de bataille ou dans la boue des tranchées ?

Officiers, sous-officiers et soldats payent chaque jour en nombre cet inévitable tribut aux divinités horribles de la guerre. Eh ! bien, les généraux, même ceux qui sont le plus haut placés et sur qui pèse la charge des plus lourdes préoccupations, entendent ne pas faire exception à la règle. Ils s'exposent aux périls de la ligne de feu avec une jolies crânerie et une superbe hardiesse, hardiesse et crânerie que l'on serait même tenté de trouver excessives si l'on songeait combien de telles existences sont si précieuses. Et quand ils sont frappés, ils ne considèrent pas que ce soit là un événement tragique, mais un simple incident. Ils ne s'émeuvent pas de leurs blessures et ne veulent pas que l'on s'en émeuve autour d'eux, ni plus au loin, dans le pays. Ils tiennent à ce que l'on sache tout de suite que l'état physique et moral est excellent.

L'état physique et moral est excellent : voilà, en effet, ce qui importe. Aucun coup de l'ennemi, si rude ou si douloureux puisse-t-il être, ne saurait porter aucune atteinte à ce bon état de santé physique et morale, qui n'est pas seulement celui des généraux Maunoury et de Villaret, mais qui est aussi celui de tous les blessés de la guerre, celui de tous les combattants, celui de toute notre armée.

Quelle admirable armée, n'est-il pas vrai, que celle où, de l'humble petit soldat de 2^e classe jusqu'aux chefs les plus élevés dans la hiérarchie militaire, c'est à qui fera le plus intrépidement face

au danger, c'est à qui supportera non pas seulement avec le plus de stoïcisme, mais aussi avec le plus de belle humeur, les souffrances de la guerre !

Une même pensée sublime de dévouement et de sacrifice pour la patrie commutée ainsi chefs et soldats dans la fraternité des mêmes périls et des mêmes souffrances, dans la fraternité du même courage plus beau que les plus beaux courages célébrés par l'antiquité.

Elle les confondra dans la fraternité de la même gloire.

CAMILLE FERDY.

Emile Verhaeren et la Guerre

Le poète des Villes tentaculaires, de la Multiple splendeur, des Hygènes tourterelles qui peutil bien éprouver au milieu des événements tragiques qui ébranlent le monde, est ce qu'un de nos contemporains du 19^e siècle lui a demandé :

« Autrefois, s'écrie-t-il, je ne connaissais pas la haine. Depuis que les Allemands ont assassiné la Belgique, je les hais de toute mon âme. Il faut les réduire à l'impuissance, les écraser, et nous y parviendrons. Leur victoire eût été une catastrophe effroyable pour toutes les nations. D'autres conquérants appartenaient avec eux des idées généreuses et belles ; les Français de la Révolution imposèrent leur loi pour affranchir les peuples. L'Allemagne, elle, voulait étouffer toute pensée libre, et par la violence, par la férocité, sa seule religion, mécaniser l'univers. L'Allemagne a pour mission d'asservir ; dans cet organisme monstrueux, à tous les degrés de la hiérarchie, chaque tyran est l'esclave d'un autre tyran. Jadis, j'ai estimé la culture allemande, j'avais des amis de l'autre côté du Rhin, qui me ménaçaient dans plusieurs villes des réceptions extrêmement cordiales. Aujourd'hui, ces gens-là, je les exécute ».

Ma confiance est absolue : nous vaincrons. Sans doute, au prix de quels sacrifices, de quelles souffrances, de quelles ruines ! Mais si la délivrance est au bout ! Ce qu'il faut considérer, c'est la splendeur de ces temps héroïques. Songez que nous assistons à l'un des événements les plus grandioses de l'histoire. Songez que le monde se transforme et se libère sous nos yeux, que dans un avenir prochain, c'en sera fait de la funeste hégémonie allemande, que des directions nouvelles et fécondes surgiront, qu'aux doctrines d'oppression vont se substituer les doctrines de liberté, que la force morale triomphera de la force brutale !... Et dites-vous bien que, après la guerre l'influence française s'étendra rayonnante sur les débris du pangermanisme. Quelles heures sublimes nous vivons !...

Si la jolie brigade des volontaires anglais, dont nous annonçons l'arrivée à la formation à Londres, est le premier corps militaire féminin qui ait jamais été régulièrement constitué, les femmes volontaires qui se sont engagées pour cette guerre, ont un précédent en Russie — ne sont pas les premières que l'on ait vues prendre rang dans les armées.

En ce qui concerne le premier Empire, il y en a eu avant, il y en a eu deux, tout au moins, et qui furent officiellement présentés à la Convention pour des actes qui conservent nos archives.

La première est une jeune citoyenne de la section des Ternes, qui, au moment de son courage et partageant avec la France entière toute l'indignation que la trahison et la tyrannie inspirent au cœur des vrais patriotes, s'enrôla dans une compagnie de volontaires, au mois de septembre 1792, pour repousser les esclaves des despotes qui envahissaient notre territoire. Son nom ? Le citoyen Bernier, qui signa cette héroïne à la Convention, ne le dit malheureusement pas.

Mais les citoyens Ham, Laloux et Bonnot, de la « Société républicaine de Thionville », qui signèrent cette héroïne à la Convention, ont été présentés dans leur adresse aux représentants celui de leur compatriote « Jeanne Perrier » qui « a servi depuis le 4 octobre 1792 (vieux style) jusques au 28 nivôse, 1793, année de la République, dans le 3^e bataillon de la République, s'est trouvée à plusieurs combats et s'est toujours montrée digne, par sa valeur et sa conduite, de porter l'honorable habit de la garde nationale ».

Mort du comte Wliffe

Pétrograde, 13 Mars.
Le comte Wliffe, ancien ministre des Finances, ancien président du Conseil, est décédé.

Le comte Wliffe a succombé à l'influenza, qui s'était compliquée d'une inflammation purulente de l'oreille moyenne. La contamination passa ensuite au cerveau.

LE JOURNALISME SUR LE FRONT

Encore un journal de front, et qui se distingue de ses confrères autographiés par des moyens de fortune, en ce qu'il est très correctement imprimé et illustré de dessins bistrés.

La note dominante en est la gaieté avec une jolie pointe d'esprit montmartrois. C'est « Le Cri de guerre », journal de la 10^e brigade, « officiel, humoristique, littéraire et intermédiaire », dit la manchette, qui ajoute ces indications :
Abonnement remboursable en courage et en bonne humeur.
Après ce : celle de l'ennemi.
Administration : rue de la Victoire.
La première page, partie officielle, est consacrée aux promotions de Légion d'honneur et de Médaille militaire, et aux citations à l'ordre du jour. Elle a une jolie allure de crâne.

LA GUERRE

Les armées anglaise et belge poursuivent leurs succès

EN CHAMPAGNE NOS PROGRÈS CONTINUENT

Paris, 13 Mars.
Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Dans le Nord : Dans la boucle de l'Yser, l'armée belge a consolidé et élargi les résultats obtenus par elle dans la journée de jeudi.

Les troupes britanniques ont continué à progresser. Elles ont franchi le ruisseau des Laves qui coule parallèlement à la route de Neuve-Chapelle. A Fleurbaix, entre cette route et Aubers, elles ont enlevé dans cette région plusieurs tranchées ennemies. Elles ont atteint, à la fin de la journée, la route dénommée rue d'Enfer, qui se dirige du nord-ouest au sud-est vers Aubers, et dessert un faubourg de cette localité. Au sud-ouest de Pietre, elles ont enlevé plusieurs groupes de maisons organisés défensivement.

Le nombre total des prisonniers de la journée est d'un millier. Les Allemands ont perdu plusieurs mitrailleuses. A gauche et à droite de l'armée anglaise, les troupes françaises ont appuyé son action par un feu très vif d'artillerie, de mitrailleuses et d'infanterie.

En Champagne : Nos progrès ont continué en fin de journée sur les pentes nord de la croupe au nord-est de Mesnil. Nous avons fait cent cinquante prisonniers dont six officiers.

Dans les Vosges : Au Reichackerkopf, l'ennemi, après un bombardement violent, a tenté de prononcer une attaque, qui a été arrêtée net par notre feu.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 13 Mars.
L'étréinte se resserre. Les adversaires ramassent leurs forces en vue d'un suprême effort.

Paris, 13 Mars.
Il se confirme dans les cercles officiels, que le croiseur auxiliaire Prinz-Eitel-Friedrich sera interné. Les premiers rapports soumis au président Wilson déclarent que la destruction du William-P-Frye ne peut en aucune façon se justifier. On considère comme certain, que telles seront les conclusions du rapport complet.

Des croiseurs français et anglais l'attendent à la sortie

Washington, 13 Mars.
Le capitaine du William-Frye a fait le récit suivant :
Le 27 janvier, nous fûmes accostés par le Prinz-Eitel-Friedrich, dans le sud Atlantique. Après enquête, le capitaine allemand me dit qu'il estimait que ma cargaison était de contrebande et qu'il se proposait de la détruire. Je protestai, mais les officiers et marins allemands montrèrent à bord et commençaient à jeter les grains à la mer.

Le récit du capitaine du « William Frye »

« Le capitaine du William-Frye a fait le récit suivant :
Le 27 janvier, nous fûmes accostés par le Prinz-Eitel-Friedrich, dans le sud Atlantique. Après enquête, le capitaine allemand me dit qu'il estimait que ma cargaison était de contrebande et qu'il se proposait de la détruire. Je protestai, mais les officiers et marins allemands montrèrent à bord et commençaient à jeter les grains à la mer.

« Le capitaine du William-Frye a fait le récit suivant :
Le 27 janvier, nous fûmes accostés par le Prinz-Eitel-Friedrich, dans le sud Atlantique. Après enquête, le capitaine allemand me dit qu'il estimait que ma cargaison était de contrebande et qu'il se proposait de la détruire. Je protestai, mais les officiers et marins allemands montrèrent à bord et commençaient à jeter les grains à la mer.

C'était d'abord l'invention du capitaine allemand de laisser assez de grains dans la sèpe pour tenir lieu de lest. Ce grain devait être rendu inutilisable par l'eau de mer. Mais que le fus informé que le navire devait être coulé, moi, ma femme, mes deux enfants et l'équipage nous embarquâmes dans nos chaques pour nous rendre au croiseur allemand. Nous fîmes recueillis à bord et traités avec courtoisie pendant le reste du voyage.

On est généralement d'accord que le gouvernement des Etats-Unis prendra une attitude énergique à propos de cette affaire, à moins qu'il ne puisse être prouvé que l'emploi que le capitaine du *Frye* était destinée directement à l'armée britannique.

Dans ce cas, l'Allemagne pourrait invoquer certaines circonstances spéciales, prévues par la Conférence de Londres, à laquelle les Etats-Unis ont adhéré. Mais on ne peut pas croire que l'Allemagne puisse fournir la preuve requise et même, si elle en était capable, il pourrait y avoir d'autres points de vue à considérer. La déclaration de Londres, avec son admission de « circonstances spéciales » est inopérante.

Un croiseur anglais torpillé par un sous-marin

Londres, 12 Mars.

L'Amirauté annonce la perte du croiseur auxiliaire « Bayano », qui faisait un service de patrouille.

On a trouvé le 41 des épaves appartenant à ce navire et des cadavres de matelots de l'équipage. On porte à croire que le « Bayano » a été torpillé.

Quatre officiers et quatre matelots ont été recueillis par le « Tara », vaisseau auxiliaire de patrouille, dix-huit matelots ont été sauvés par le vapeur « Palmerino ». Il y a lieu de penser que le reste de l'équipage a péri.

Le capitaine du vapeur « Castleloch », de Belfast, signale que dans la matinée de jeudi il est passé au milieu d'une quantité d'épaves et de cadavres, soutenus sur des flots par des ceintures de sauvetage. Il a essayé d'explorer les lieux, dans l'espoir de retrouver des survivants, mais il a dû y renoncer, par suite de l'apparition d'un sous-marin ennemi qui lui a donné la chasse pendant vingt minutes.

L'équipage du navire charbonnier *Balmorine* a fait le récit du sauvetage des 24 survivants du « Bayano ».

On aperçut d'abord, dans la mer, un objet que l'on crut être un sous-marin, puis on vit un homme agitant une chemise attachée à un avion. Le navire approcha et on trouva les naufragés sur deux radeaux et un canot renversé. Ils étaient tous contusionnés, sanglants et plus morts que vivants.

Le sauvetage fut très difficile. Dix-huit des marins étaient déjà recueillis, lorsque survint le *Tara* qui sauva les autres.

Le *Bayano* fut torpillé à cinq heures du matin. Une terrible explosion brisa les embarcations et, en trois minutes, le navire coula. Les survivants de l'équipage se débattaient dans les flots, en pleine obscurité, cherchant à tâtons des épaves pour s'y accrocher.

Le bilan des pirates

Amsterdam, 13 Mars.

La *Gazette de Berlin* a publié la liste des navires que la marine allemande aurait détruits. Elle comprend 111 vapeurs d'un tonnage total de 400.000 tonnes, 4 croiseurs auxiliaires de 32.500 tonnes, un voilier, une goélette, huit dragueurs de mines et un transport.

Ces chiffres, fait remarquer la *Gazette*, ne comprennent pas les bâtiments retenus dans les ports allemands.

Sous le pavillon neutre

Amsterdam, 13 Mars.

La *Gazette de Berlin* a publié la liste des navires que la marine allemande aurait détruits. Elle comprend 111 vapeurs d'un tonnage total de 400.000 tonnes, 4 croiseurs auxiliaires de 32.500 tonnes, un voilier, une goélette, huit dragueurs de mines et un transport.

Ces chiffres, fait remarquer la *Gazette*, ne comprennent pas les bâtiments retenus dans les ports allemands.

La Hollande va faire protéger ses couleurs

La Haye, 13 Mars. (Officiel.)

Tous les navires marchands étrangers, qui, dans les ports néerlandais, arboreront le drapeau néerlandais ou emploieront les marques d'identité internationales appartenant aux navires néerlandais, ou peindront sur une paroi quelconque de leurs bâtiments des marques distinctes de nature à leur donner les apparences de la nationalité néerlandaise, ou qui laisseront croire qu'ils appartiennent à la nation néerlandaise, seront l'objet de mesures qui empêcheront leur départ du territoire néerlandais, ou leur passage à travers les eaux territoriales néerlandaises.

La contrebande de guerre

NOUVELLE LISTE ANGLAISE

Londres, 13 Mars.

La *Gazette Officielle* publie un décret, d'après lequel sont ajoutés jusqu'au nouvel ordre à la liste de contrebande de guerre comme étant de contrebande absolue :

Les laines brutes et cardées, les déchets de laine, les filasses, les fils de laine, les laines filées, l'étain, le minerai d'étain, les chlorures d'étain, l'huile de ricin, la cire de paraffine, l'iodure de cuivre, les lubrifiants, les peaux de bœuf, de buffles, de chevaux, les peaux de veaux, de porcs, de moutons, de chèvres de daims, les cuir apprêtés ou non employés pour la bourrellerie, les harnachements et les chaussures ou vêtements militaires, l'ammoniac, les sels ammoniacaux, simples ou composés, la liqueur ammoniacale, l'urée, les urates, l'aniline et leurs composés.

En Autriche

Communiqué officiel autrichien

Amsterdam, 13 Mars.

Les Autrichiens battus sur toute la ligne continuent à se diriger victorieux dans leurs communications. Voici celui du 12 mars :

En Pologne russe et dans la Galicie occidentale, nous avons renforcé nos positions récemment conquises. L'ennemi ne renouvelle plus ses attaques.

Hier, près de Sniatolow, sur la Pileca, notre artillerie, après un court et vigoureux engagement, a réduit au silence plusieurs batteries ennemies. Après un combat acharné, nous avons enlevé une position sur la route de Cisna à Daligrod, et nous avons délogé l'ennemi des hauteurs voisines, pendant une tempête de neige. Entre temps, une forte attaque ennemie échoua dans le secteur occidental voisin.

Sur la route du front des Karpathes et au sud-est de la Galicie, aucun événement particulier, à cause d'une forte tempête de neige qui a sévi toute la journée au nord de Cernowitz.

La situation est calme dans la partie orientale du théâtre de la guerre.

Rien à signaler depuis longtemps à la frontière du Monténégro. Il y a eu quelques escarmouches insignifiantes sur divers points.

En Allemagne

Le communiqué allemand

Paris, 13 Mars.

Le grand quartier général allemand a fait à la suite du 11 mars, le communiqué officiel suivant sur lequel il faut faire les réserves habituelles.

FRONT FRANÇAIS. — Un aviateur anglais a jeté quelques bombes sur Menin. Il n'a atteint que le résultat qu'avec une bombe seulement, tuant sept Belges et en blessant dix.

Les Anglais ont attaqué hier nos positions près Neuve-Chapelle et ont pénétré sur quelques points, dans le village. Le combat est encore en cours. Une poussée en avant des Anglais, près de Givenchy, a été repoussée.

En Champagne, les Français ont dirigé deux attaques contre la corne de bois à l'est de Souain, dont ils ont été repoussés avant-hier. Les deux attaques ont été repoussées d'une manière sanglante.

Dans les Vosges, les combats près du Reichsackerkopf ont été repris hier.

FRONT RUSSE. — A l'ouest de Sereje, nous avons pris aux Russes 600 hommes, trois canons et deux mitrailleuses. Une tentative de rompre nos lignes, renouvelée par les Russes au sud d'Augustow, s'est terminée par l'annihilation des troupes ennemies sur ce point.

Dans le combat au nord-ouest d'Ostrolenka, nos troupes sont restées victorieuses. Les Russes ont laissé six officiers, neuf cents hommes et huit mitrailleuses entre nos mains.

Nos troupes au nord et au nord-ouest de Prasnysch ont fait de nouveaux progrès.

Dans un combat au nord-ouest de Nowo-Miaslo, nous avons fait de nouveau 1.660 prisonniers.

Sévère condamnation d'un prisonnier anglais

Amsterdam, 13 Mars.

Le *Berliner Lokal Anzeiger* annonce que le conseil de guerre de Spandau a condamné un prisonnier de guerre anglais Bramble, à trois ans et trois mois de prison, pour manque de respect envers des supérieurs et refus d'obéissance. Le procureur impérial avait requis contre l'usagé une peine de dix ans et six mois pour voies de fait, mais ses conclusions ont été rejetées par le conseil de guerre.

Les conditions de la paix

Copenhague, 13 Mars.

Le journal danois le *Tag* a proposé que la libre discussion sur les conditions de paix soit effectuée au moyen de communications écrites adressées à un bureau qui centraliserait les avis exprimés.

Le *Vorwärts* du 10 mars déclare que cette procédure est par trop bureaucratique. Nous demandons, écrit-il, la parole libre pour un peu de temps. Nous voudrions un huitième mois de la guerre. C'est un devoir pour l'Assemblée de l'Empire, élue au suffrage universel, de discuter les buts de la guerre, la question de la censure, celle de l'état de siège, ainsi que les mesures économiques. La Diète prussienne a su arracher au gouvernement une nouvelle convocation en mai pour défendre ses intérêts de classe. Nous saurons défendre ceux du prolétariat.

La famine

La Haye, 13 Mars.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une note réglant les modalités de l'exportation en cas de différends entre les détenteurs de grains et la société chargée par le gouvernement allemand de constituer des réserves de céréales. Les détenteurs expropriés recevront une indemnité en raison de la charge qui leur pèse pour eux de devoir conserver les grains dans leurs magasins jusqu'à leur enlèvement par les agents de l'Etat. Le texte de la note prévoit la procédure à suivre en cas de contestation sur le chiffre de l'indemnité.

Dans les milieux financiers hollandais, on remarque que ces dispositions caractérisent l'existence d'un monopole de l'Etat.

La municipalité de Schenkeberg, faubourg de Berlin, distribue une carte spéciale qui donne droit chaque semaine à l'achat de 10 kilos de céréales, de mesure de terre.

Pour économiser le pétrole les pendules seront avancées

Copenhague, 13 Mars.

A partir du 1er avril, toutes les horloges en Allemagne seront avancées d'une heure. On estime qu'en obligeant les gens à se lever plus tôt, pendant les six mois d'été, on effectuera une économie de 25 millions de francs dans le consommé du pétrole.

Le stock de pétrole en Allemagne diminue de plus en plus, ce qui cause quelque alarme aux autorités et les a incitées à prendre la mesure ci-dessus.

Que fera la flotte allemande ?

Londres, 13 Mars.

Le correspondant du « Times » dans la péninsule balkanique télégraphie de Sofia le 19 mars :

On télégraphie de Dedeagatch, 3 heures de Paphos, qu'une terrible canonnade a commencé dans les Dardanelles et le golfe Saros, ce matin de bonne heure, et qu'elle continue. De violentes explosions plus fortes qu'aucune des précédentes sont entendues distinctement très loin dans l'intérieur.

Un récit de l'attaque des forts

Londres, 13 Mars.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Mitylene reproduit le récit fait à trois journalistes anglais par un officier de cuirassiers anglais *Triumph*, qui prit part au bombardement des forts extérieurs des Dardanelles.

Ce navire a lancé vingt mille obus et a atteint ce quatorze fois sans aucun dommage appréciable. Il n'y a eu que très peu de victimes parmi l'équipage.

Après avoir exécuté, pendant les journées du 18 et du 19 février, le bombardement indirect des forts turcs et des tranchées ennemies qui furent gravement endommagés, le *Triumph* revint, après une courte absence rejoindre l'escadre dans la soirée. Le spectacle du bombardement fut grandiose. Les navires français tiraient vigoureusement du sud, pendant que le *Vengeance* et le *Cornwallis* faisaient le va-et-vient, bombardant le fort n° 3. Au coucher du soleil, la scène fut, comme le déclara l'auteur du *Triumph*, magnifique et glorieuse.

Le mauvais temps interrompit les opérations, qui ne reprirent que le 25 février. Les navires anglais et français se hasardèrent à trois reprises dans l'embouchure des détroits, en tirant directement sur les batteries ennemies, dont ils avaient repéré les emplacements. Le 1er mars, le *Triumph* couvrit le débarquement d'un groupe de marins chargés de démolir les forts de la côte asiatique. L'explosion fit sauter, à cent mètres de hauteur, les blocs de béton des forts.

En Alsace

Formidable incendie dans le port du Rhin de Strasbourg

Genève, 13 Mars.

On annonce que, depuis une quinzaine de jours, un incendie monstrueux fait rage dans le port du Rhin à Strasbourg, dans un entrepôt de houille. Environ 4.000 wagons auraient été anéantis.

L'entrepôt est situé dans l'île des Epis. Toutes les tentatives faites pour maîtriser l'incendie ont été vaines car, au contact de l'eau et de la houille enflammée, il s'est formé une croûte favorisant la combustion. Inutile, on a essayé d'enfoncer dans cette croûte des entonnoirs, mais on n'a réussi qu'à provoquer des explosions.

La police recherche les causes du sinistre.

Les Pays neutres

Les Etats-Unis nomment des amiraux

Washington, 13 Mars.

On considère comme significatives les promotions au grade d'amiral des contre-amiraux Fletcher, commandant l'escadre du Pacifique, et Cowles, commandant l'escadre américaine dans les eaux asiatiques. Depuis 1870 il n'y avait eu dans la marine américaine qu'une nomination au grade d'amiral, celle de l'amiral Dewey.

La cherté du pain en Espagne

Jen, 13 Mars.

La cherté du pain cause une tumultueuse manifestation féminine. Les boulangères furent envahies par des femmes qui volèrent des pains. La province d'Almeria est la plus atteinte. Faute de blé, les pauvres des villages ne mangent que de la bouillie de maïs.

La cherté de la vie en Autriche

Milan, 13 Mars.

Elle est provoquée par l'Allemagne qui accapare les denrées.

D'après des renseignements parvenus de Vienne, au *Corriere della Sera*, la population de la monarchie s'inquiète vivement des mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise économique et lutter contre le renchérissement de la vie.

On assure que c'est l'accaparement des denrées, par les Allemands, qui a provoqué le renchérissement de la vie.

Le *Zett* demande que le gouvernement interdise aussi l'exportation pour l'Allemagne.

LA GUERRE EN ORIENT

Le bombardement des Dardanelles

Athènes, 13 Mars.

Interrogé au sujet de débarquement de marins anglais à Lemnos, le ministre anglais Elliot a fait la réponse suivante :

Le gouvernement anglais a déclaré à la Grèce que le débarquement à Lemnos a été fait uniquement parce que la Turquie revendique cette île, mais l'Angleterre n'a aucune intention de la garder.

Avant Pâques les alliés aurent franchi le détroit

Athènes, 13 Mars.

L'amiral anglais, chef des opérations des Dardanelles, affirme que, sans tenir compte de l'aide des armées de terre, il passera le détroit avant Pâques.

La reprise du bombardement

Athènes, 13 Mars.

Le bombardement des Dardanelles a été repris ce matin par les cuirassés anglais et français. 70 petits bateaux procédent au repêchage des torpilles et des mines, sous le commandement des officiers des deux flottes.

Les flottes alliées devront encore réduire 8 ou 10 forts et un certain nombre de batteries côtières.

L'opinion générale est que les flottes alliées pourront pénétrer dans la mer de Marmara dans un quinze de jours, si les troupes de terre coopèrent avec elles peuvent aussi continuer à progresser.

Terrible canonnade

Londres, 13 Mars.

Le correspondant du « Times » dans la péninsule balkanique télégraphie de Sofia le 19 mars :

On télégraphie de Dedeagatch, 3 heures de Paphos, qu'une terrible canonnade a commencé dans les Dardanelles et le golfe Saros, ce matin de bonne heure, et qu'elle continue. De violentes explosions plus fortes qu'aucune des précédentes sont entendues distinctement très loin dans l'intérieur.

Un récit de l'attaque des forts

Londres, 13 Mars.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Mitylene reproduit le récit fait à trois journalistes anglais par un officier de cuirassiers anglais *Triumph*, qui prit part au bombardement des forts extérieurs des Dardanelles.

En Belgique

La mésaventure du ministre de Chine

La Haye, 13 Mars.

Hier soir sont arrivés à La Haye, Excellence *Kywang Young Poo*, ministre de Chine en Belgique ; la femme du ministre et le premier secrétaire de la légation, *Omang Mou Yew*, venant de Bruxelles, en automobile. Le ministre était parti avec l'inscripteur ; la voiture était partie avec l'inscripteur ; la légation de Chine ». Toutes les valises avaient été cachetées et, sur chacune d'elles, se trouvait le cachet du commandant à Bruxelles. De même pour les pneus, l'essence et même le pavillon. Tout avait été timbré par l'autorité militaire allemande. Or, lorsque le ministre de Chine arriva à la frontière, il fut arrêté par les douaniers allemands. A quatre reprises, les soldats allemands le firent descendre sur la route et l'amènèrent au commandant du secteur où les trois personnages furent fouillés comme des fraudeurs, et pour compléter l'irrévérence, fit déshabiller et visiter par les visiteurs allemands la femme du ministre. Ce manquement à l'usage diplomatique mit dans une grande colère l'ambassadeur qui protesta en déposant son secrétaire auprès du gouverneur von Bissing. Ce dernier fut renvoyé à La Haye. On lui dit qu'il y avait eu erreur d'interprétation.

La prophétie du moine polonais

Pétrograde, 13 Mars.

M. Libonvitch, le spécialiste en archéologie polonaise, rappelle un incident du dix-huitième siècle et auquel les événements de notre époque.

Le dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, est inhumé à l'église catholique Sainte-Catherine, à Pétrograde.

En 1787, le roi Stanislas Auguste fit une visite à l'église Saint-Paul, à Cracovie, dont le maître de la chapelle était un certain Stanislas Auguste, qui avait régné avant lui sur la Pologne. Il y rencontra un moine qu'on disait doué du don de prophétie.

Stan Auguste lui demanda :

« Dis-moi, moine, quand je viendrai rejoindre, ici, mes prédécesseurs ? »

« Et le moine répondit :

« Attends cent ans, et encore vingt ans, et encore neuf ans ».

Le roi éclata de rire et s'écria :

« Mais je ne vivrai pas si longtemps ! »

« Mais je ne vivrai pas si longtemps ! » dit le moine, et se mit à rire. « Répliqua le moine : Stanislas Auguste a été enterré à Pétrograde, donc il n'a pas rejoint ses prédécesseurs. »

Depuis la prédiction du moine, cent vingt-huit ans se sont écoulés. Sa prophétie devrait s'accomplir l'an prochain, c'est-à-dire en 1916. Elle pourra bien se réaliser aussi.

L'intervention de la Roumanie

Paris, 13 Mars.

De M. Clemenceau, dans l'« Homme Enchaîné » :

La Roumanie, dont l'exportation se fait par les Dardanelles, dans la proportion de 90 %, ne choisit pas à tort de bien son moment pour rompre en visière avec ceux qui sont en train de forcer le passage, et seraient disposés sans doute à accueillir amicalement ses justes revendications. Le frère de M. Brătianu s'est justement donné la peine de chercher à ce propos une querelle d'Allemagne, (c'est le cas de le dire), à la Russie, qu'il accuse de vouloir les intérêts roumains à l'embouchure du Danube comme aux Dardanelles.

Les frères de ministres ne sont pas moins dangereux en Roumanie que les frères de ministres en Danemark. Le véritable bon sens montrant au Roumain que jamais l'occasion ne se retrouvera de lier pratiquement conversation sur ces délicates questions avec l'Allemagne, la France et la Russie, au moment où leurs soldats meurent dans le champ de bataille pour revendiquer l'indépendance de tous les Etats — petits ou grands.

Il paraît que cette considération est trop simple pour des esprits d'un vieux monde latin et de sa jeune colonie reviviscence qui s'émoussent, et s'écrit à force de se vouloir affiner. Les vieux latins ne savent-ils pas qu'ils ont trop de fois essayé de se maintenir au même résultat que n'en avoir pas assez ?

L'attitude de la Bulgarie

Rome, 13 Mars.

M. Ghendchieff est attendu aujourd'hui à Sofia. On croit que son retour sera le signal d'événements importants et d'une nouvelle orientation de la Bulgarie. M. Ghendchieff entrera probablement dans le ministère Radoslavoff.

Toutes sortes de symptômes tendent à montrer que depuis le départ des alliés dans les Dardanelles, la Bulgarie sent le besoin de tourner résolument vers la Triple-Entente.

Le Cabinet n'est pas disséminé

Sofia, 13 Mars.

Le bruit dit certains journaux étrangers se sont fait l'écho et d'après lequel M. Radoslavoff aurait remis au roi la démission de son Cabinet, à la suite de divergences de vues entre le gouvernement et la Couronne, concernant l'entrée en guerre de la Bulgarie contre la Turquie, est absolument inexact et ne repose sur aucun fondement.

Atrocités démenties

Nich, 13 Mars.

L'organe du gouvernement bulgare « Le Narodni Prava » a publié un article sous le titre : « Extermination de la population macédonienne ». Les autorités serbes, y est-il dit, ont commis un grand nombre de meurtres sur nos concitoyens, dans les environs d'Uti. Quelques-uns ont été tués, d'autres ont été brûlés et un grand nombre de femmes et de jeunes filles ont été violées.

Quand on sait que le Bureau de la Presse bulgare a le devoir d'apporter chaque jour sur commande une information sur la Nouvelle Serbie, il ne faut pas s'étonner qu'un tel devoir ne puisse être rempli qu'à l'aide d'idées issues du domaine de la fantaisie. Le Bureau de la Presse serbe certifie, de la manière la plus formelle, que l'organe officieux bulgare est faussement informé. Son assertion est contournée et de pure invention.

L'augmentation de l'armée

Sofia, 13 Mars.

Le ministre de la Guerre bulgare a déposé deux projets de loi au bureau du Sénat. L'un de ces lois est relative à la censure militaire durant la guerre et pendant le temps qui précède la guerre, l'autre a pour objet l'appel de personnes exemptes jusqu'à présent du service militaire et payant une taxe militaire. Les personnes de cette catégorie, âgées de 25 ans jusqu'à 50 ans, seront appelées sous les drapeaux pour s'entraîner.

En vertu de cette loi, l'armée bulgare sera augmentée approximativement de 180.000 soldats. La population musulmane qui a été jusqu'alors exemptée de tout service militaire, pouvait simplement une taxe constituée la grande partie de cette catégorie de recrues.

En France

Promotions dans l'armée

Paris, 13 Mars.

Le *Journal officiel* publie les promotions et nominations suivantes :

ACTIVE. Infanterie coloniale. — Ont été promues : M. Bouvier, capitaine au 5^e régiment de bataillon temporaire, au grade de chef de bataillon. M. Maillat, capitaine au 5^e régiment de bataillon temporaire, au grade de chef de bataillon. M. Train des équipages militaires. — Ont été promus : M. Bouvier, capitaine au 1^{er} escadron, Maroc occidental, passe au 10^e escadron.

RESERVE. Infanterie coloniale. — Ont été promus au grade de chef de bataillon de réserve, M. Kinsch, capitaine de réserve d'infanterie coloniale, détaché au 5^e d'infanterie; M. Boucher, capitaine de réserve au 5^e d'infanterie; M. Pétion, sous-lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 11^e d'infanterie; au grade de sous-lieutenant de réserve, M. Labou, sous-lieutenant de réserve à titre temporaire au 5^e régiment; M. Labillard, sous-lieutenant de réserve à titre temporaire, 24^e régiment.

La bande Bonnot devant le Conseil de guerre

Paris, 13 Mars.

C'est devant le 3^e Conseil de guerre de Paris que comparait la bande anarchiste des distributeurs de tracts antipatriotiques et germanophiles.

Les contingents créoles et indigènes

Paris, 13 Mars.

Le groupe Interparlementaire colonial s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Etienne Flaudin, sénateur.

Le président a rendu compte des démarches faites auprès des ministres de la Guerre et des Colonies, au sujet de l'appel et de l'utilisation immédiate des contingents créoles et indigènes.

Le groupe enregistre avec une vive satisfaction les assurances qui lui ont été données d'une prompte et plus complète contribution de ces contingents à la défense nationale.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 13 Mars.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de Suwalki, l'ennemi, tout en continuant à se retirer de Simno et d'Augustow, a tenté de prendre l'offensive contre la ville de Seiny, près de laquelle a eu lieu une bataille, sur la rive droite de la Narew.

Duel intense d'artillerie sur le front entre Dmoulew et Orzicze, ainsi que dans la direction de Frasnysch. L'offensive ennemie a été contenue par nos troupes.

Aucun changement sur la rive gauche de la Vistule.

Dans les Karpathes, sur le front entre Gorlice et le col de Lupkow, nous avons prononcé une série de contre-attaques vigoureuses.

Au sud de Gorlice, quelques unités ennemies, qui avaient franchi la Soukwa, et avaient essayé de se retrancher sur la rive droite, ont été repoussées à la baionnette. Nos éclaireurs ont capturé trois compagnies autrichiennes, qui s'étaient avancées sur plusieurs points, et qui se sont rendues.

Le succès le plus important a été obtenu par notre attaque sur le front droit de l'armée autrichienne, là où se portait principalement son offensive. Nous avons pris les villages de Loupkow et Smolnik, ainsi que les hauteurs environnantes.

Nous nous sommes emparés de deux obusiers lourds, de deux pièces de campagne et de sept mitrailleuses. Nous nous sommes emparés des ambulances ennemies, avec leurs médecins. Le total des prisonniers que nous avons faits s'élève à 4.000 hommes, dont 70 officiers.

Dans la région de Rabo et de Kozlouwka, l'ennemi a prononcé de nouvelles attaques, qui sont restées stériles. Nos troupes les ont repoussées bravement partout, infligeant des pertes énormes à l'ennemi.

En Galicie orientale, dans le village de Nezwicka, les cosaques du Don ont exterminé trois escadrons entiers de hussards prussiens. Les survivants, dix officiers et 25 hommes, ont été faits prisonniers.

La mort du comte Witte

Paris, 13 Mars.

Le *Temps* écrit à propos de la mort du comte Witte :

« Serge Witte reçut de son souverain le titre de comte en récompense de son habileté diplomatique. Mais si pleine de ressources que fut cette habileté, elle ne réussit pas à surmonter les justes défiances qu'inspirait à Nicolas II la politique de l'Allemagne. Aussi le retour du comte Witte au pouvoir fut-il de courte durée. »

Le rôle du comte Witte est de resserrer les liens traditionnels entre Pétersbourg et Berlin, et d'amener la France en tiers dans l'alliance ainsi renouvelée. Certaines personnalités de la cour elle-même, et surtout les milieux de la finance et du commerce russes, dès longtemps pénétrés d'éléments allemands, étaient favorables à cette politique, qui répondait à leurs intérêts ou à leurs origines, et voulaient encore voir dans le comte Witte l'homme de demain. Il est mort à la marge du pouvoir, et plus loin de son but que jamais.

Les mesures contre l'alcool et les armées

Paris, 13 Mars.

Le général Franchet d'Esperey, général commandant la cinquième armée, vient d'émettre, par un arrêté du 5 mars, une série de mesures sur la consommation de l'alcool et les boissons alcoolisées.

Pour les Soldats du XV^e Corps

La générosité de nos lecteurs s'est manifestée d'une façon inlassable. C'est ainsi que le *Petit Provençal* a reçu, pour les soldats du XV^e corps, de nouveaux envois dont voici l'énumération :

- Ecole de filles de Fréjus (Var) : Une caisse de lainages, friandises, tabac, etc.
 - Ecole de filles de Bon-Secours : Un paquet de lainages et friandises (3^e envoi).
 - Ecole de filles de Saint-Barthélemy : Deux paquets lainages et friandises (3^e envoi).
 - Ecole de filles de Barjols (Var) : M^{lle} Grillon, directrice : Un colis de lainages.
 - Ecole de filles de Saint-Victor, Arles : M^{lle} Planavergues, directrice : Deux colis de lainages et friandises.
 - Ecole mixte de Focallucet (Var) : Un colis de vêtements chauds.
 - Ecole de Varages (Var) : Un colis de lainages.
 - Ecole de filles de Saint-Chamas, M^{lle} Rossi, directrice : Un colis de vêtements chauds.
 - Ecole de filles de La Javie (Basses-Alpes) : M^{lle} Poletti, directrice : Un paquet de lainages.
 - Ecole de filles de Saint-Sauveur, M^{lle} Berjon, directrice : Un colis de lainages et friandises.
 - Ouvrier Municipal de Peyrolles (B.-du-R.) : Un colis de lainages.
 - M. Sarrazin, correspondant du *Petit Provençal*, à Sumène (Gard) : Un paquet de lainages.
 - M^{lle} Gadille et Richard, institutrices à Saint-Ambroix (Gard) : Un colis de lainages.
 - M^{lle} Fournier à Ordais, par Thorame-Haute (Basses-Alpes) : Un colis de lainages et friandises.
 - M^{lle} Martel et Reynaud, institutrices à La Motte-du-Caire (Basses-Alpes) : Un colis de lainages.
 - M^{lle} Augusta Barnier, à Salon : Un colis de friandises.
 - M^{lle} Léa Tardif, à Jonques (B.-du-R.) : Un colis de vêtements chauds.
- Nous avons reçu, d'autre part, les souscriptions suivantes :
- Ecole communale de garçons de Saint-Loup, 15 fr. ; docteur Robiolis, Marseille, 10 fr. ; école de garçons des Pennes-Mirabeau (B.-du-R.), 8 fr. 95 ; le Petit Sou des élèves de l'école de garçons de Saint-Sauveur, 15 fr. ; Syndicat Agricole de Saint-Sauveur (B.-du-R.), 25 fr. ; M^{lle} Tourlet, à Peyrolles, 5 fr. ; école de garçons d'Eyguères (B.-du-R.), 5 fr. ; Groupe scolaire de Saint-Sauveur, 15 fr. 60 ; M^{lle} Montet, Marseille, 5 fr.
- Le *Petit Provençal* a prélevé, sur les précédentes souscriptions en espèces, une somme de 258 fr. pour l'achat de 150 paires de chaussettes de laine et 150 paires de chaussettes-coton, destinées aux régiments appartenant au XV^e corps et se trouvant actuellement sur le front.
- D'autre part, de nombreuses lettres nous sont parvenues, adressées par des officiers et par des soldats. Elles témoignent toutes d'une même émotion reconnaissante.
- Ainsi, le capitaine Aumeras, commandant la première compagnie du bataillon du 145^e régiment territorial, a écrit :
- Mon cher secrétaire,
- Je vous adresse, au nom de ma compagnie, 1^{er} bataillon du 145^e régiment territorial d'infanterie, et en mon nom personnel, mes remerciements pour l'envoi à ma compagnie d'un petit colis préparé par le *Petit Provençal*, à l'école des filles du boulevard National, lequel a été distribué à mes hommes.
- J'en ai remercié M^{lle} Barille et il est de mon devoir de vous en remercier aussi. Le *Petit Provençal*, puisque c'est par son intermédiaire que ce colis m'est parvenu.
- Il nous est interdit de nous préter à tout remerciement en moins de correspondre relativement aux faits qui se passent sur le front, mais je ne crois pas enfreindre la consigne que nous est donnée, en vous indiquant que tout va bien et que les hommes qui ont l'honneur de commander, comme d'ailleurs tous ceux avec qui je suis en perpétuel contact, sont pleins d'ardeur et de confiance.
- D'ailleurs, il nous est interdit de tout fait pour consolider cette confiance et aussi pour permettre aux hommes de supporter les fatigues, conséquences inévitables des missions qui leur sont confiées.
- Le ravitaillement en vivres et munitions est assuré d'une façon admirable, et le bon des compagnies permet aux commandants de compagnies d'ajouter un surcroît de bien-être aux hommes.
- Pour notre part, territoriaux et, par conséquent, armés de 2^e ligne, nous sommes satisfaits de nos gourdils à flanc de coteau, à l'abri des tirs ennemis, et nous sommes en vain à nous adresser des colis postaux, sous forme de marmittes de toutes sortes et de toutes dimensions, qui font plus de bruit que de manger.
- Notre artillerie riposte avec avantage et notre 75 (le pétard), comme l'appellent nos poilus, leur fait des ravages incalculables. Il

faut les voir s'élever hors de leurs tranchées avec des cris de terreur, quand il tonne !

Nous sommes ici en plein cercle de feu et, par conséquent, en plein danger. C'est ainsi qu'il nous apparaît, plus que jamais, les spectateurs, et parfois, si besoin est, les acteurs, dans des duels d'artillerie où se joignent les fantaisies que les approvisionnements en munitions sont très rares, car à 20 coups tirés par nous, il n'est répondu que par un ou deux coups au maximum.

Les Boches tentent en vain de briser nos lignes qui leur sont opposées. Comme toujours, ils procèdent en attaques par rangs serrés, en colonnes par quatre, et alors la danse commence : obus et balles les fendent, les états de corps sont terribles, les fantaisies, et s'ils combattent ainsi, c'est que les officiers ne sont pas sûrs de leurs hommes et que les Allemands, à l'inverse de nous, ne tiennent pas à la disposition de la personne les coudes. D'ailleurs, ces attaques sont précédées de libations dans lesquelles l'eau-de-vie et l'éther jouent un grand rôle. La capture de prisonniers allemands, par conséquent, est l'œuvre de la nuit. Mais je ne rentre dans un ordre d'idées qui m'entraînerait trop loin.

Je vous quitte en vous renouvelant mes remerciements au nom de ma compagnie.

AUMERAS.

Voici aussi une lettre de soldat :

Monsieur le Directeur,

Nous venons de recevoir des vêtements chauds provenant de dons faits par des âmes généreuses.

J'ai eu le plaisir de recevoir un cache-nez gracieusement offert par l'école primaire supérieure de Bagnols-sur-Cèze. Beaucoup de mes camarades ont reçu, eux aussi, divers effets provenant du généreux établissement dont vous avez la direction.

Au nom de tous ces amis et en mon nom personnel, je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Soldat au 55^e d'infanterie, 10^e compagnie, XV^e corps, secteur postal 130.

Enfin, deux lettres adressées, l'une, à mes petites domestiques de l'école d'Arles, et l'autre, à une gentille petite Française de l'école de Vidauron. Elles sont toutes deux d'une simplicité touchante :

Chères petites Françaises,

Ayant reçu un colis, à votre adresse, de votre part, je viens, de la part de tous les soldats, auxquels j'ai distribué votre généreux colis, vous remercier infiniment, car vous êtes très heureuse de savoir que, dans toute la France, les petites filles font des économies pour en faire profiter les soldats sur le front.

Mon cœur a été très ému par votre lettre, vos vœux grands frères de guerre vous embrassent toutes.

Pour le 2^e envoi :

Raphaël CLEMENT.

34^e d'infanterie, 2^e compagnie.

Gentille petite Française,

J'ai reçu, comme tous mes frères d'armes, un colis. Plus favorisé que certains d'entre eux, j'ai trouvé, au milieu des friandises, votre gentille lettre illustrée de myosotis, les fleurs du souvenir.

Je vous remercie de tout cœur et vous prie de remercier vos élèves, persuadé que vous contribuerez tous dans la mesure du possible à la défense de la Patrie.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Joseph BASSIER.

Théâtre : Lon Roure, des Concerts classiques. Deux artistes très justement réputés, M. Vibert et M. Boyer-Gallard, de la Comédie-Française, une note variée et originale avec quelques numéros choisis, ont été présentés.

Quant à l'orchestre et aux chanteurs, placés alternativement sous la bannière de leurs excellents chefs, MM. Ferdinand Xy et Louis Hasselmann, ils exécutèrent, sous la direction de l'auteur, quelques-unes des productions les plus populaires du répertoire de l'opéra-bouffe.

Le spectacle a été très agréable, et les artistes ont été très applaudis.

La location est ouverte tous les jours, au Grand-Théâtre, pour cette solennité artistique, qui se double d'une œuvre philanthropique.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Il tombe, frappé de cinq balles, en entraînant ses hommes à l'assaut des tranchées allemandes

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

Théâtre : Lon Roure, des Concerts classiques. Deux artistes très justement réputés, M. Vibert et M. Boyer-Gallard, de la Comédie-Française, une note variée et originale avec quelques numéros choisis, ont été présentés.

Quant à l'orchestre et aux chanteurs, placés alternativement sous la bannière de leurs excellents chefs, MM. Ferdinand Xy et Louis Hasselmann, ils exécutèrent, sous la direction de l'auteur, quelques-unes des productions les plus populaires du répertoire de l'opéra-bouffe.

Le spectacle a été très agréable, et les artistes ont été très applaudis.

La location est ouverte tous les jours, au Grand-Théâtre, pour cette solennité artistique, qui se double d'une œuvre philanthropique.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Il tombe, frappé de cinq balles, en entraînant ses hommes à l'assaut des tranchées allemandes

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

La mort de l'ennemi du sous-préfet d'Orange

Orange, 13 Mars.

Mme Goyat, mère du sous-lieutenant Goyat, sous-préfet d'Orange, mobilisé au début des hostilités, a reçu du capitaine Ducamp, commandant la compagnie de combat, sans gravité, une lettre lui confirmant la mort de son fils, tombé glorieusement au champ d'honneur dans les derniers jours du mois de février.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La journée a été calme sur tout le front

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

Communié officiel

Paris, 13 Mars.

Le Conseil des ministres a décidé de pourvoir d'un titulaire le sous-secrétariat d'Etat de la Marine Marchande.

M. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure, a été désigné pour ces fonctions.

</

La Géologie et la Guerre

Pourquoi en Allemagne, étudie-t-on la géologie ? Demandons-le aux Allemands eux-mêmes.

Le docteur F. Frech, professeur de géologie à l'Université de Breslau, vient de faire paraître, un discours prononcé par lui, en brochure, avec ce titre : *Les Champs de bataille envisagés au point de vue de la géologie*.

Le docteur Frech y démontre la grande utilité, pour les chefs des armées, de la connaissance géologique des terrains sur lesquels opèrent les troupes. C'est surtout à la construction des tranchées et des forts que la science peut apporter un concours efficace. Aussi le professeur conseille-t-il d'adjointre à l'armée allemande des géologues militaires. Lorsque les diplomates du kaiser auront à discuter les conditions de la paix, fait-il remarquer, ils ne devront pas oublier l'importance des couches de charbon enfouies dans le sol de la Campine belge et qui s'étendent jusqu'aux portes d'Anvers.

Dans un des chapitres de sa brochure, le docteur traite des terrains de la Prusse orientale et de la Pologne, décrit les caractères des lacs, des marais, des tourbières de la Mazurie. Et il explique que les « vicieuses » de Hindenburg seraient dues à l'exécution de la ligne de la Pologne, qui a permis à l'armée allemande de franchir les montagnes de la Silesie et de pénétrer dans la Campine belge et qui s'étendent jusqu'aux portes d'Anvers.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

La situation au Maroc

Le « Figaro », dans un article sur le Maroc, dit qu'on peut admirer comme une des plus belles preuves de l'invincible confiance de la nation en elle-même, le développement de la construction des tranchées et des forts que la science peut apporter un concours efficace.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

Après le départ des troupes d'occupation et des Marocains fidèles autant que les villes qui allaient écrire sur les champs de bataille la tranquillité du territoire ou nous avions implanté notre autorité, ils lui ont suffi.

D'où nous vient l'Iode

On consomme en ce moment une grande quantité d'iode, la teinture d'iode étant précieuse comme le meilleur antiseptique à employer sur le champ de bataille. Il est intéressant de savoir d'où vient l'iode : dans les produits chimiques étant fabriqués en Allemagne qu'on pourrait croire notre ravitaillement difficile ! Il n'y a rien à craindre. Voici, en effet, les chiffres de production du précieux métal :

Chili	450.000 kilogrammes
Pérou	40.000
Japon	75.000
Europe	180.000

Loins d'exporter, l'Allemagne importe de l'iode en 1911 elle en a acheté plus de 300.000 kilos de répartition ainsi :

Chili	235.000 kilogrammes
Pérou	21.000
Norvège	15.000
Japon	8.000

Tout cet excès est extrait des eaux-mères de cristallisation du nitrate de soude (Chili, Pérou), des eaux-mères de marais salants (Europe) ou des lessives de cendres de varechs (Japon, Europe).

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles

Les militaires ou familles de militaires qui pourraient donner des nouvelles du soldat Bonissone Louis, du 3^e régiment d'infanterie, 6^e compagnie, matricule 18312, désigné et disparu le 10 septembre 1914, à Baize.

Les militaires ou familles de militaires qui pourraient donner des nouvelles du soldat Bonissone Louis, du 3^e régiment d'infanterie, 6^e compagnie, matricule 18312, désigné et disparu le 10 septembre 1914, à Baize.

Les militaires ou familles de militaires qui pourraient donner des nouvelles du soldat Bonissone Louis, du 3^e régiment d'infanterie, 6^e compagnie, matricule 18312, désigné et disparu le 10 septembre 1914, à Baize.

Les militaires ou familles de militaires qui pourraient donner des nouvelles du soldat Bonissone Louis, du 3^e régiment d'infanterie, 6^e compagnie, matricule 18312, désigné et disparu le 10 septembre 1914, à Baize.

Bulletin Financier

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Paris, 13 Mars. — La dernière séance de la semaine a été très calme comme affaires, et elle est terminée par une hausse de 1/2 centime sur le cours sur le 3^e p. partiel, qui clôture à 110, après 71. Le 3 1/2, Amortissable est ferme à 90 et 1/2. L'Extérieur espagnol est à 85, 80 et 80. Le 5^e russe est à 100, 100 et 100.

Bourse de Marseille du 13 Mars

8 1/2 Nominatif, 71 70; coupures, 71 70. — 3 1/2 an Porteur, p. c. (90-50), 71 70; 100, 71 70. — 3 1/2 an Amortissable, toutes c., 91 65. — Chemins de fer de l'Etat, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1913, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1914, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1915, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1916, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1917, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1918, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1919, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1920, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1921, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1922, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1923, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1924, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1925, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1926, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1927, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1928, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1929, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1930, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1931, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1932, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1933, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1934, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1935, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1936, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1937, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1938, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1939, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1940, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1941, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1942, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1943, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1944, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1945, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1946, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1947, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1948, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1949, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1950, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1951, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1952, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1953, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1954, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1955, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1956, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1957, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1958, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1959, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1960, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1961, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1962, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1963, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1964, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1965, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1966, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1967, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1968, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1969, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1970, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1971, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1972, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1973, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1974, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1975, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1976, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1977, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1978, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1979, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1980, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1981, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1982, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1983, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1984, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1985, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1986, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1987, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1988, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1989, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1990, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1991, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1992, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1993, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1994, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1995, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1996, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1997, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1998, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 1999, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2000, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2001, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2002, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2003, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2004, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2005, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2006, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2007, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2008, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2009, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2010, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2011, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2012, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2013, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2014, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2015, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2016, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2017, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2018, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2019, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2020, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2021, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2022, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2023, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2024, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2025, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2026, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2027, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2028, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2029, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2030, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2031, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2032, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2033, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2034, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2035, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2036, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2037, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2038, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2039, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2040, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2041, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2042, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2043, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2044, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2045, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2046, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2047, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2048, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2049, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2050, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2051, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2052, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2053, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2054, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2055, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2056, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2057, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2058, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2059, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2060, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2061, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2062, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2063, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2064, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2065, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2066, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2067, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2068, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2069, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2070, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2071, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2072, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2073, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2074, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2075, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2076, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2077, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2078, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2079, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2080, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2081, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2082, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2083, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2084, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2085, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2086, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2087, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2088, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2089, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2090, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2091, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2092, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2093, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2094, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2095, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2096, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2097, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2098, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2099, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2100, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2101, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2102, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2103, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2104, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2105, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2106, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2107, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2108, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2109, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2110, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2111, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2112, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2113, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2114, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2115, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2116, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2117, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2118, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2119, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2120, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2121, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2122, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2123, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2124, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2125, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2126, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2127, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2128, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2129, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2130, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2131, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2132, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2133, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2134, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2135, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2136, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2137, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2138, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2139, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2140, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2141, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2142, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2143, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2144, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2145, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2146, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2147, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2148, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2149, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2150, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2151, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2152, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2153, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2154, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2155, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2156, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2157, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2158, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2159, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2160, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2161, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2162, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2163, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2164, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2165, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2166, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2167, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2168, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2169, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2170, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2171, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2172, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2173, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2174, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2175, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2176, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2177, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2178, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2179, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2180, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2181, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2182, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2183, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2184, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2185, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2186, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2187, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2188, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2189, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2190, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat 2191, 4 1/2, 100 00. — Emprunt de l'Etat